



# INTERPRETE EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

## FICHE MÉTIER

**DESCRIPTION :** Le métier d'interprète en Langues des Signes Française (LSF) consiste à transmettre un discours de la langue française à la langue des signes française, et inversement.

### EN QUOI ÇA CONSISTE ?

L'interprète en LSF met en relation des personnes malentendantes et entendantes afin de leur permettre de communiquer entre elles. Cette personne intervient dans toutes sortes de situations : au tribunal, lors de discours officiels, lors de réunions dans des entreprises...

### QUEL PROFIL ?

Afin d'exercer ce métier, il faut avoir un bon niveau en langue française et également en LSF. Une grande capacité d'adaptation est nécessaire et il faut aussi accepter de se déplacer régulièrement.

De plus, la curiosité est également une qualité appréciée, puisque l'interprète en LSF devra effectuer de nombreuses recherches avant ses interventions.

### QUELLE FORMATION ?

Un niveau Bac+5 est nécessaire pour ce métier. Vous pouvez tout d'abord effectuer une licence sciences du langage, une licence en lettres modernes ou bien encore une licence langues littératures et civilisations étrangères et régionales.

Ensuite, l'étudiantE devra poursuivre son cursus avec une formation d'interprète en LSF (Bac+5).

### INFORMATIONS PRATIQUES

L'interprète LSF peut-être salarié d'une entreprise ou d'une organisation à titre d'exemple, mais il peut également exercer ce métier en tant qu'indépendant.